

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage : 06/11/25

Publié le :
/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-52/2025

Objet : VRA -Rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité des services- déchets, assainissement collectif et non collectif, eau potable

L'an deux mil vingt-cinq le 12 novembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc –MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas–GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe- BABILLON Agnès- BARRE Damien-LABLANQUI Jean-Marie- ROBIN Christelle-JUVENON Marie-Hélène

Excusés : VEY-FARCE Cathy, GIROT Dominique

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : VEY-FARCE Cathy à MANGIONE Sylvie, GIROT Dominique à Jean-Marie WOZNIAK

Jean-Luc COMBRISSEON a été élu secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles D.2224-1 et D.2224-3,

Vu les rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2024 de l'agglomération Valence-Romans Agglo (VRA),

Considérant qu'il est fait obligation aux communes et EPCI de plus de 3 500 habitants de mettre à la disposition du public les rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics.

Considérant qu'une fois actés par la commune, ces rapports sont consultables par tout citoyen en mairie,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

PREND ACTE de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2024 de VRA.

AUTORISE le Maire à procéder à toutes diligences nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 17 novembre 2025

Le Maire

Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance

Jean-Luc COMBRISSEON

Le Maire

Fabrice LARUE

